

Tram vers l'Ouest

Koenigshoffen - Hohberg - Eckbolsheim - Wolfisheim



Déambulation et atelier
participatif du 21/09/2021

Ouvrage de franchissement des voies ferrées
entre la rue du Rail et la rue du Chemin de Fer

Tram vers l'Ouest

Koenigshoffen - Hohberg - Eckbolsheim - Wolfisheim



La déambulation



⚡ 16 personnes (hors services de l'Eurométropole) se sont retrouvées au droit de la rue du Rail



Animation :
Ludovic Schneider



Maître d'ouvrage :
Eurométropole de Strasbourg



Maître d'œuvre :
Atelier Stoa, EGIS, SERUE



Atelier de travail en 3 temps

- **Préambule :**
 - ↳ Le projet après concertation publique réglementaire
 - ↳ La poursuite de la participation citoyenne

- **Discussions / atelier :**
 - ↳ Synthèse des enjeux abordés lors de la déambulation
 - ↳ Échanges sur les premières pistes de réflexion et d'éléments de programme
 - ↳ Synthèse des contributions

- **Conclusion :**
 - ↳ Planning du projet



Animation :
Ludovic Schneider



Maître d'ouvrage :
Eurométropole de Strasbourg



👉 **14 personnes
(hors services de
l'Eurométropole)
ont échangé sur les
objectifs et les
enjeux du nouveau
franchissement**

Maître d'œuvre :
Atelier Stoa, EGIS, SERUE

Préambule > Le projet après concertation publique réglementaire



Préambule > La poursuite de la participation citoyenne

Réaménagement de la route des Romains

Ouvrage franchissant les voies ferrées rue du Rail

Aménagement du parvis du CSC Camille Clausse et rabattements vers la station tram

Terminus Pôle d'échange de Wolfisheim

Déambulations / Diagnostic



Jeudi 16/09/2021
18h30 – 20h30



Mardi 21/09/2021
18h30 – 20h30



Mercredi 29/09/2021
11h – 13h



Novembre 2021

Atelier de synthèse des déambulations / Pistes de réflexion



Décembre 2021

Atelier de présentation des propositions / Débats



Février 2022



Réunion publique de clôture / Information de tous les habitants (mars 2022)

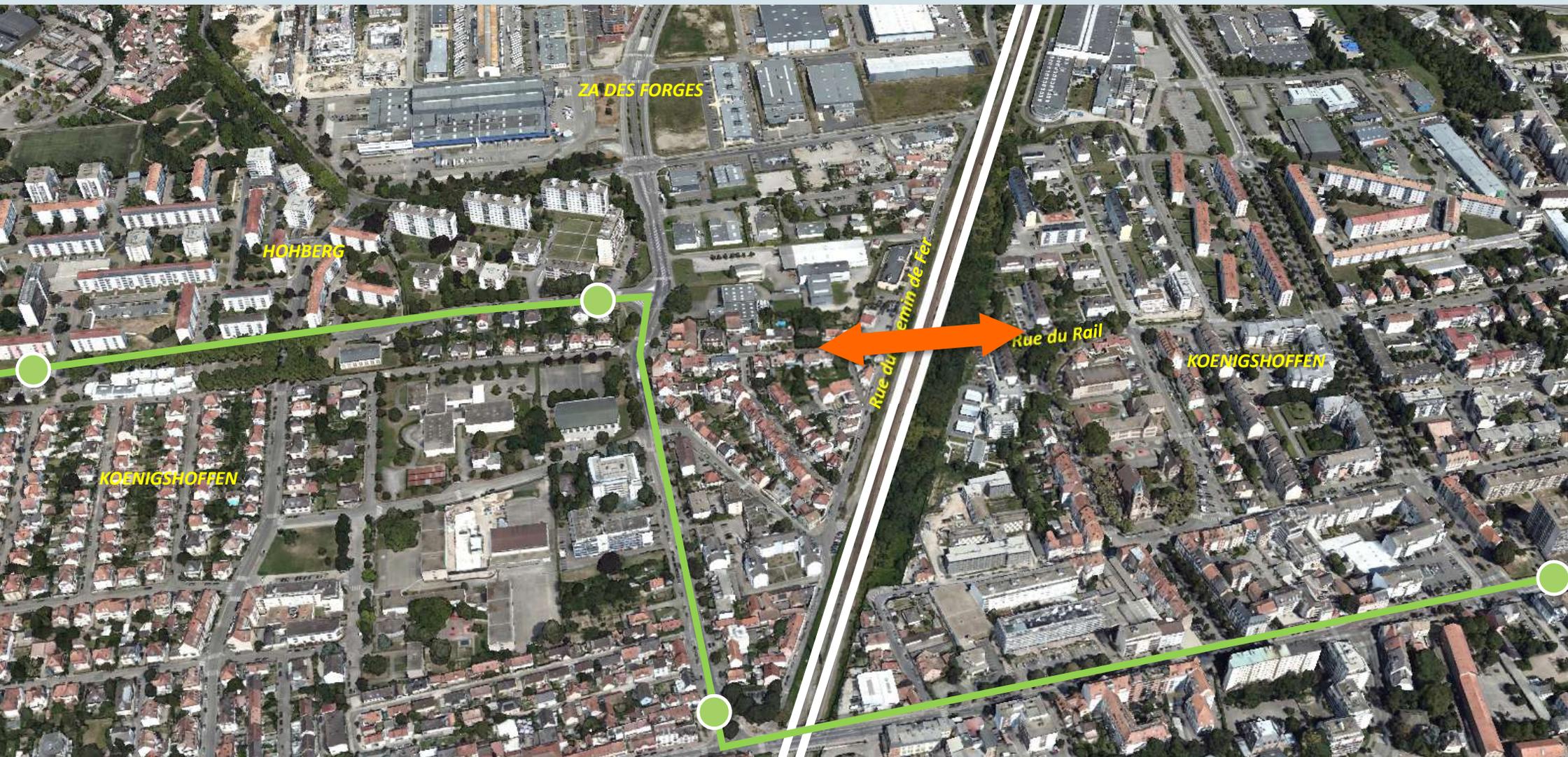


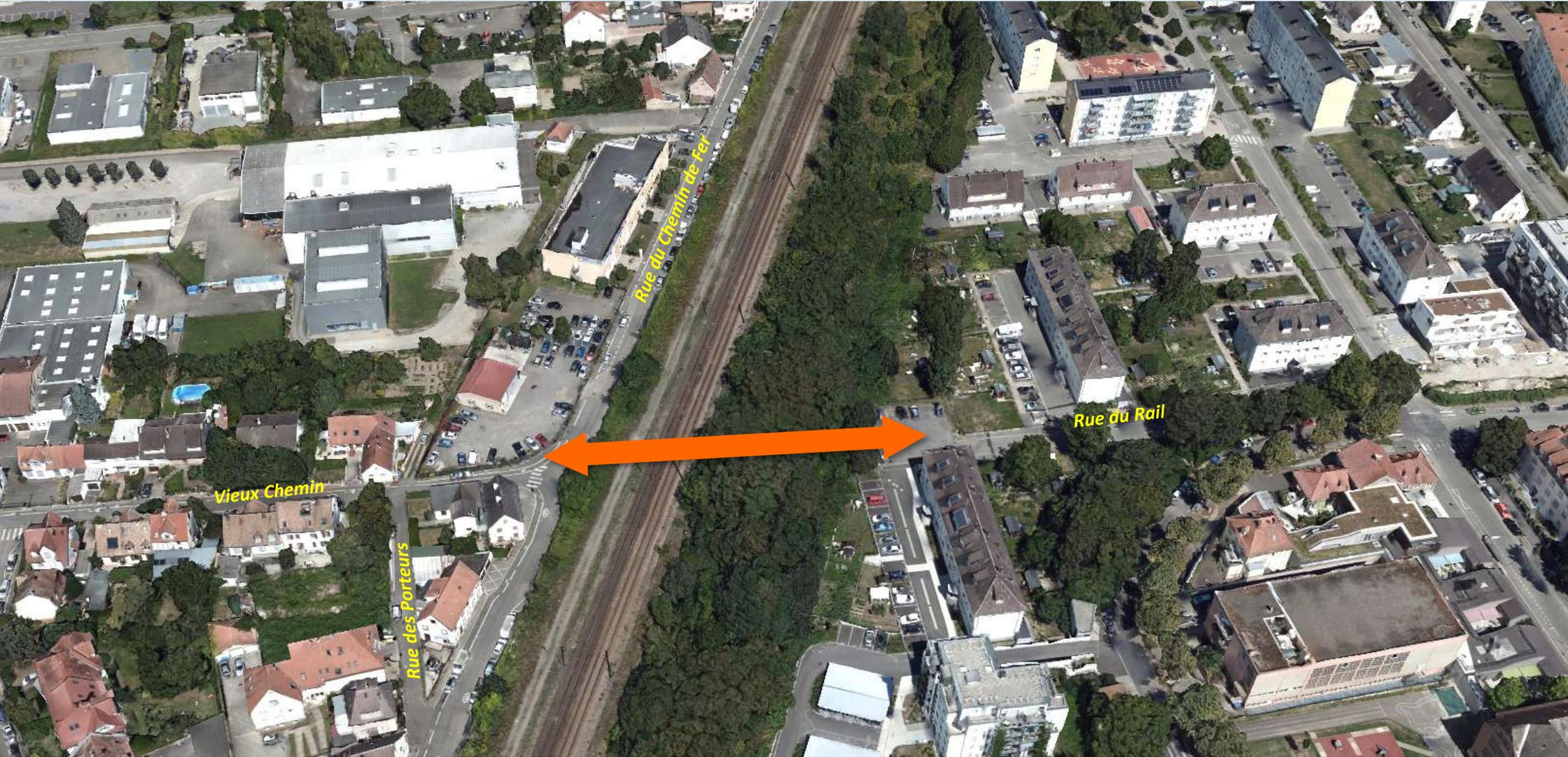
Enquête publique (juin-juillet 2022)
Procédure réglementaire pilotée par la commission d'enquête

Poursuite des études et de la participation citoyenne après l'enquête publique

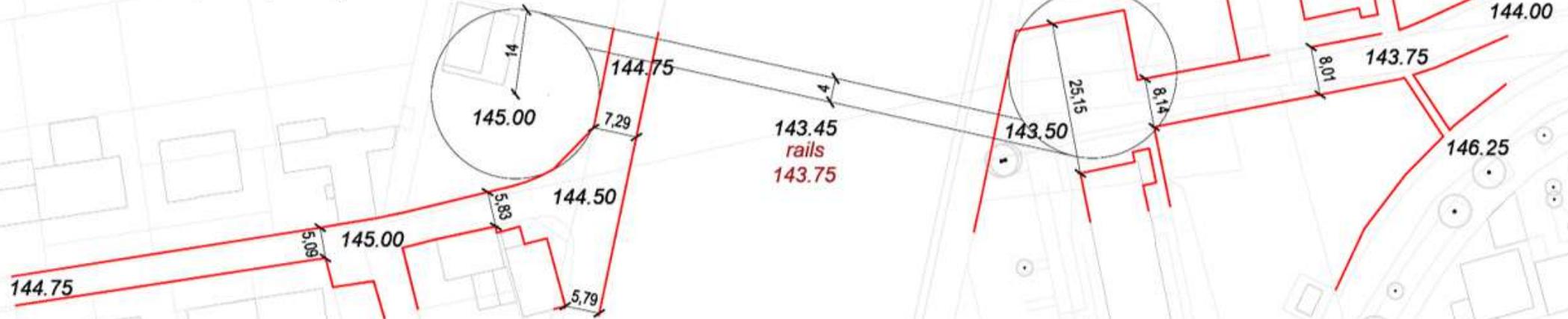


Permanences régulières jusqu'à engagement des travaux fin 2022
Stammtisch travaux jusqu'à mise en service fin 2025





Gabarit de la rampe en spirale pour traversée aérienne



Gabarit de la rampe droite pour traversée aérienne (hauteur=7m)

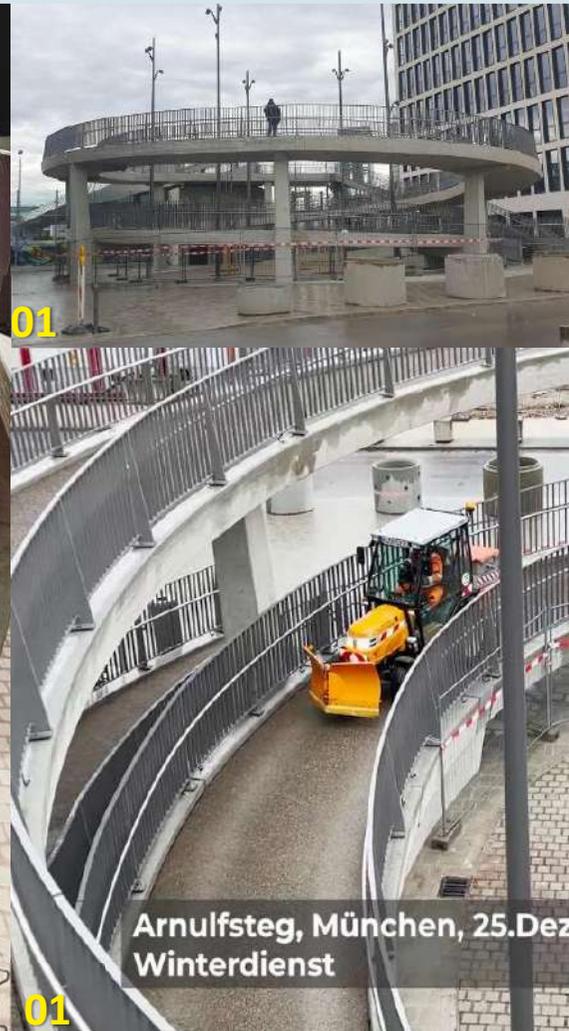


Gabarit de la rampe droite pour traversée souterraine (profondeur=5m)





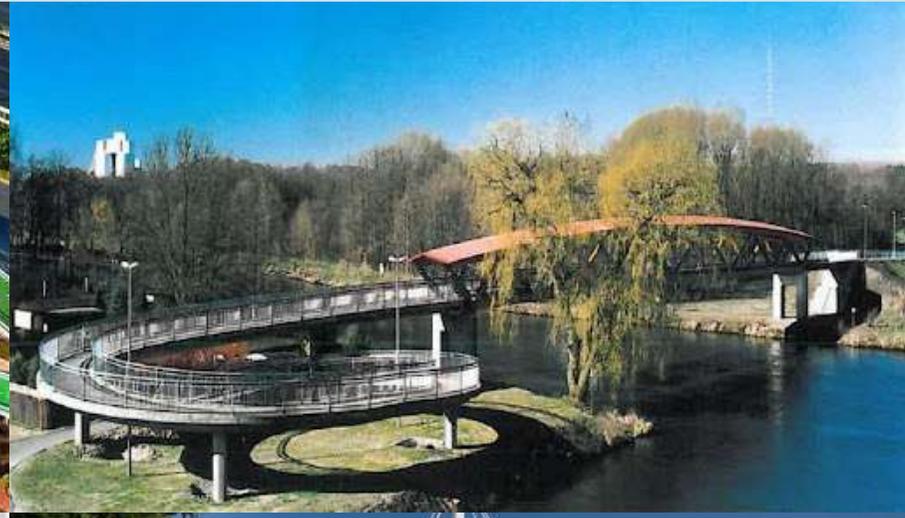
Discussions / atelier > Références d'aménagement : passerelle à Munich



Discussions / atelier > Références d'aménagement : passerelle à Vannes



Discussions / atelier > Références d'aménagement : passerelles en spirale

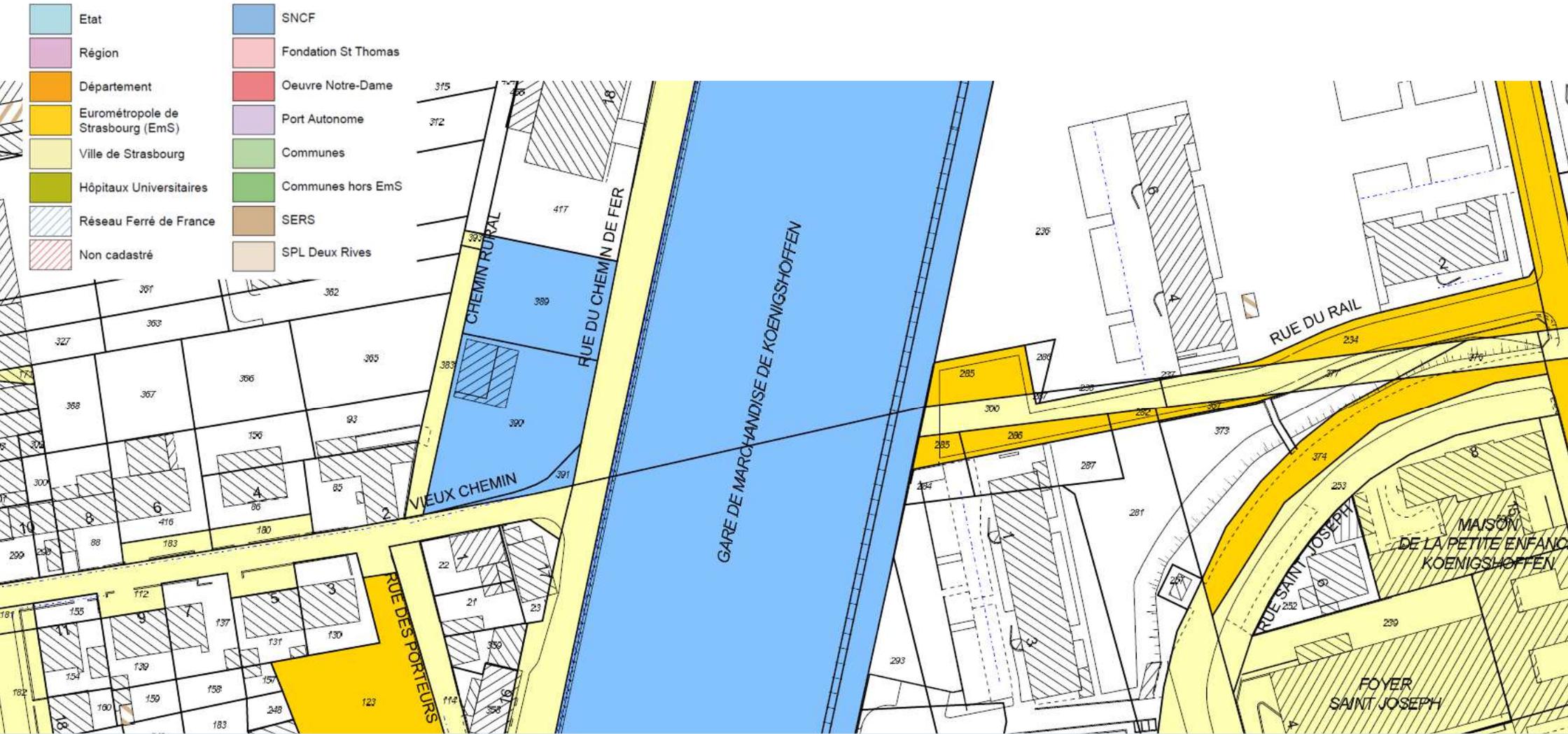




Discussions / atelier > Références d'aménagement : passages souterrains



Discussions / atelier > État parcellaire



Les enjeux

- **Opportunité du projet :**
 - L'opportunité de la réalisation de cet ouvrage est posée. Un franchissement : pour qui ? Pour quoi ? Réponse de l'Eurométropole : historiquement, il existait à cet endroit un passage à niveau, qui a été condamné par SNCF à cause des conflits véhicules/trains. Les voies ferrées constituent une coupure importante au cœur du quartier de Koenigshoffen. Le seul point de passage est le pont des Romains. La rue Paul Verlaine près de l'autoroute est un 2ème point de passage, mais sa pérennité est incertaine car elle pourrait être utilisée par le futur TSPO. La réalisation d'un nouveau franchissement répond à l'objectif de développement des modes actifs de déplacements et aux besoins de liaisons entre l'Est et l'Ouest du quartier, notamment pour les collégiens.
 - Vous dites que ce tracé de franchissement a été arrêté à cet endroit. Il n'y a pas moyen d'aller 100m plus loin, le Chemin du cuivre par exemple où la rue est plus large et avec moins de contraintes ? Réponse de l'Eurométropole : effectivement, le lieu de construction de l'ouvrage a été décidé par le Conseil de l'Eurométropole. Son implantation permet une liaison efficace entre la rue Virgile et ses équipements de quartier, et le secteur Est de Koenigshoffen.
- **Enjeu de la faisabilité du projet au regard des propriétés SNCF :**

La SNCF est propriétaire des emprises foncières autour des voies ferrées mais aussi d'une parcelle située à l'Ouest de la rue du Chemin de fer. Des discussions seront à engager avec la SNCF afin de permettre la réalisation du projet.
- **Enjeu de la sécurité :**

Cet enjeu est primordial, quel que soit le type d'ouvrage retenu (passerelle ou souterrain).
- **Enjeu relatif au modes de déplacement :**

Les rampes (longueurs, pentes, courbes éventuelles) ainsi que l'ouvrage en lui-même devront être compatibles avec l'ensemble des modes de déplacement (vélos, vélos cargos, PMR, piétons, poussettes). Une bonne cohabitation entre ces modes devra être mise en place.
- **Enjeu de l'intégration paysagère :**

L'intégration des rampes et de l'ouvrage dans le quartier est un enjeu fort, aussi bien côté rue du Rail que côté rue du Chemin de fer.

Ce que l'on souhaiterait

- **Enjeu de la sécurité :**
 - Option souterrain : les trottoirs devront être larges et les murs droits et hauts afin d'éviter la sensation d'insécurité liée à une voûte.
 - Option souterrain : un travail important sur la lumière devra être engagé. Un accompagnement graduel de l'éclairage souterrain, y compris de jour, devra être travaillé.
- **Enjeu relatif au modes de déplacement sur l'ouvrage :**
 - L'ouvrage devra être accessible aux personnes handicapées.
 - Il faudra séparer les voies vélos et piétons par des aménagements clairs et larges. La réglementation prévoit une largeur minimale des rampes à 4m. Mais on peut faire plus large.
 - L'ouvrage devra être compatible avec les vélos cargos.
- **Enjeu de la vie de quartier :**
 - Les itinéraires cyclables et piétons sur la rue du Vieux Chemin devront être renforcés afin d'être mis en sécurité vis-à-vis de la circulation des voitures. Pas d'opposition à la piétonisation de cette rue.
 - Importance du plan de circulation.
 - Préserver l'environnement calme de ce secteur.
 - Profiter du projet pour aménager les abords en lieu de vie sur la rue du Rail.
 - L'accessibilité à l'entreprise Menuiserie Meederdes devra être préservée : clients par la rue du Vieux Chemin et livraisons par la rue de l'Engelbreit.
 - Quel sera l'impact du projet sur la rue du Chemin de fer ?

Ce que l'on ne souhaiterait pas

- **Enjeu de la sécurité :**
 - Interdire les scooters sur/dans l'ouvrage et sur les rampes.
 - Contraindre la vitesse des automobilistes sur la rue du Vieux Chemin.
- **Enjeu de la vie de quartier :**

Éviter les impacts sonores de l'ouvrage par un revêtement de surface adapté.

Autres remarques

- Quelle est la différence de temps de parcours entre l'option passerelle et l'option souterrain ?
- La passerelle et ses abords pourraient-ils être végétalisés ?
- La gare de Strasbourg se trouvait en 1841 (il y a 180 ans) à la place d'actuel garage automobile (AD Carrosserie Winling), à l'Ouest des voies ferrées.

Koenigshoffen - Hohberg - Eckbolsheim - Wolfisheim

